



CROIX ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE



BULLETIN DE GUERRE

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS. — 16, Rue de Thann. PARIS (17^e)

SOMMAIRE. — NÉCROLOGIE. — CONSEIL CENTRAL. — VISITE DE MADAME LA PRÉSIDENTE GÉNÉRALE A NOS FORMATIONS SANITAIRES DE L'EST. — COMITÉ DE DIRECTION. — CITATION. — MÉDAILLES D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — FÉLICITATIONS DU MINISTRE DE LA GUERRE. — INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES. — L'OUTILLAGE DES HOPITAUX DE L'U. F. F. — INFORMATIONS. — POUR LES RÉFORMÉS TUBERCULEUX.

NÉCROLOGIE

Madame PÉROUSE, Présidente générale de l'Union des Femmes de France, accompagnée de Madame BARBIER-HUGO, vice-présidente; de plusieurs membres du Comité central, assistait aux obsèques nationales du général GALLIÉNI.

Une palme de bronze sur ruban tricolore avait été déposée sur le cercueil, au nom de l'Union des Femmes de France, en même temps que la plaque commémorative « POUR NOS MORTS » instituée d'accord avec le *Souvenir Français*.

Plus douloureusement que quiconque, notre Œuvre a ressenti la perte cruelle que la France vient de faire : le général GALLIÉNI était, en effet, l'un de nos propagateurs les plus dévoués et il avait accepté de faire partie de notre Comité consultatif.

La regrettée Madame GALLIÉNI après avoir exercé les fonctions de présidente du Comité du 7^e arrondissement de Paris, était devenue l'une de nos vice-présidentes du Conseil central. La disparition du grand soldat nous laisse un deuil doublement cruel et nous tenons à affirmer ici l'hommage solennel de notre douleur, en

unissant dans notre reconnaissance, le souvenir de ces deux grands collaborateurs.

Un deuil cruel frappe le Comité de l'Union des Femmes de France, à Reims; M. le docteur Ernest LUTON, médecin-chef de l'hôpital auxiliaire n° 101, est mort le 25 mai dernier, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

Depuis 1909, le docteur LUTON donnait son concours à notre Œuvre. Le premier jour de la mobilisation il s'était voué, corps et âme à ses fonctions, qu'il conserva jusqu'au jour où l'hôpital fut incendié par les obus allemands; sous le bombardement sauvage de l'ennemi, il avait continué de donner ses soins aux blessés et son dévouement ne s'est jamais ralenti jusqu'au jour où, terrassé par le mal, il dut abandonner ses fonctions.

Aux obsèques qui ont eu lieu à Paris, le 27 mai 1916, le Comité central était représenté par Mme BARBIER-HUGO, vice-présidente générale de l'Union des Femmes de France, et par Mme GALLIÉNI, directrice-adjointe du personnel.

L'Union des Femmes de France d'Aix-les-Bains, vient d'être douloureusement éprouvée par la perte du docteur LÉON BLANC, fondateur de son Comité. Officier de la Légion d'honneur, médecin chef à l'hôpital Reine-Hortense, le docteur BLANC, admirable de dévouement auprès des blessés, a succombé à la fatigue d'une tâche noblement et courageusement accomplie.

Le Comité exprime à Madame BLANC, sa vice-présidente et à sa famille ses condoléances émues.

L'Union des Femmes de France a été particulièrement éprouvée par la mort récente du capitaine René THOREL, tombé le mois dernier face à l'ennemi.

Fondateur d'une œuvre de haute moralité, M. le capitaine THOREL, avait, dès le 29 mai 1910, inauguré dans un local dont il faisait les frais, au n° 15, de la rue Chevert, le *Cercle National du Soldat*, dont il était l'âme ardente et persuasive. Grâce à son activité et à son dévouement, les plus hauts patronages n'avaient pas tardé à lui venir en aide : M. le Président de la République, M. le Ministre de la guerre, la Ville de Paris, un comité réunissant les personnalités les plus autorisées, avaient concouru au succès de l'entreprise et l'Union des Femmes de France, n'avait pas été la dernière à encourager les efforts généreux de ce philanthrope qui tentait d'arracher le soldat aux mauvaises tentations de la rue.

A l'heure de la mobilisation, le capitaine THOREL avait mis le local de la rue Chevert à notre disposition. Le groupe du 7^e arrondissement y avait organisé un ouvroir où l'on travailla pour l'armée, jusqu'au jour où le *Cercle du Soldat* put s'ouvrir de nouveau, à sa clientèle, sous le patronage de l'Union des Femmes de France, avec le concours précieux de notre vice-présidente Mme DE RIEUX, de M. et Mme THOREL et du lieutenant BÉRARD, glorieusement mutilé.

C'est ainsi que le capitaine THOREL, était devenu l'un de nos collaborateurs. Tous ceux d'entre nous qui ont approché cet homme de cœur, cet esprit d'élite, n'en perdront jamais le souvenir. Sa mort, en consacrant son œuvre, lui imprime un caractère émouvant et symbolique qui doit en garantir la durée.

CONSEIL CENTRAL

Pour la première fois, depuis le commencement de cette guerre, le **Conseil Central** de l'Union des Femmes de France se réunira en *Assemblée générale*, le vendredi 7 juillet prochain, à 14 heures, à la salle des Ingénieurs civils, 49, rue Blanche.

L'Assemblée aura lieu sous la présidence d'honneur de M. le Vice-Amiral FOURNIER, et sous la présidence de Madame PÉROUSE, Présidente générale.

En cette Assemblée générale, il sera rendu compte de l'ensemble des travaux accomplis par l'Union, depuis le début des hostilités.

* *

Le samedi 8 juillet, à 14 heures, au siège social, 16, rue de Thann, *Réunion plénière* des Délégués régionaux et des présidentes de tous nos Comités.

VISITE DE M^{me} LA PRÉSIDENTE GÉNÉRALE A NOS FORMATIONS SANITAIRES DE L'EST

Nous venons de faire un très impressionnant et intéressant voyage, facilité partout par les ordres précis, les autorisations, qui nous avaient été donnés par le Grand Quartier Général et par Monsieur Justin GODART.

Je tiens à dire combien la présence de l'amiral FOURNIER nous a été précieuse, et quel accueil touchant lui était fait partout où nous passions.

Tous les jeunes gens qui ne sont pas en âge de partir pour la guerre, savent se rendre utiles « comme auxiliaires » dans nos hôpitaux, et la présence de l'Amiral les exaltait. Il était le point de mire de tous ceux qui possédaient des Kodacks, et conservera certainement un précieux souvenir de cette jeune et touchante admiration des petits Français, qui le suivaient partout.

Nous avons visité les hôpitaux de Bar-le-Duc, de Commercy, de Toul, Nancy, Rosières-aux-Salines, Lunéville, Saint-Dié, Epinal, Remiremont, Saint-Nicolas et Belfort. Nous n'avons eu qu'à louer et à remercier dans cette région de l'Est, toutes les directrices et tous les directeurs des hôpitaux de l'Union des Femmes de France.

Les chirurgiens, les médecins, prodiguent aux blessés et aux malades des soins merveilleux. La science moderne permet des recherches étonnantes, pour adoucir les souffrances de nos vaillants combattants; et il y a dans toutes ces salles, où nous voyions, le cœur serré, les blessures de nos glorieux Français, une atmosphère d'admiration, de tendresse, qui reconforte.

Hélas, combien nous avons de cruelles émotions en traversant les villes, les bourgs, les hameaux, ravagés par les obus et par les incendies de notre ennemi féroce, et partout des tombes de nos glorieux enfants de France.

Mais déjà en Alsace nous avons reconquis ce qui nous avait été pris, nous avons pu nous rendre à Belfort en passant de nouveau par le ballon d'Alsace tant convoité par les allemands. Et c'est après avoir salué ce « Lion de Belfort », chef d'œuvre d'un grand patriote « le sculpteur BARTHOLDI », que nous sommes revenus : Madame BARBIER-HUGO, l'amiral FOURNIER et moi, avec le confiant espoir de la victoire certaine de notre bien aimée France.

La Présidente générale,
S. PÉROUSE.

* *

COMPTE RENDU DE LA VISITE

Madame PÉROUSE, Présidente générale de l'Union des Femmes de France, et Mme BARBIER-HUGO, vice-présidente, accompagnées par M. l'amiral FOURNIER, ont visité du 14 au 21 juin dernier, les formations

sanitaires de l'Union des Femmes de France, au front des armées, dans la région de l'Est.

Cette émouvante tournée leur a permis d'admirer des installations parfaites et d'apporter à nos chers blessés en même temps qu'au personnel si dévoué qui prend si soin d'eux, le réconfort d'une sollicitude reconnaissante qui, à l'arrière, ne nous fait jamais perdre la pensée de tant de souffrances et d'abnégation.

A *Bar-le-Duc*, l'hôpital III, a pour médecin-chef, le docteur FIGATIER, dont les soins éclairés sont secondés par Mlle CHOULLON, infirmière en chef. Belle installation, tenue parfaite. L'annexe DEVELLE pour les officiers a été aménagée dans une situation admirable. Visite à l'hôpital mixte où Mlle CRUSEL dirige l'équipe de nos dévouées infirmières de l'hôpital Central. En l'absence de Mlle RAOUL, son équipe a fait à ces dames les honneurs de leur maison.

A *Commercy*, l'hôpital en réserve a été admirablement organisé par Mlle VARNIER.

A *Toul*, la dévouée présidente, Mme MARTIN, a fait visiter à Mesdames PÉROUSE et BARBIER-HUGO et à l'Amiral FOURNIER, le *Cercle du Soldat*, qui vient d'être inauguré et rend déjà d'inappréciables services. A l'hôpital BAUTZEN, Mlle BATAILLE exerce avec dévouement les fonctions d'infirmière.

A *Nancy*, l'Union des Femmes de France, dessert cinq hôpitaux en réserve fort bien installés. Nos deux grands hôpitaux, l'hôpital de Maxéville et l'hôpital 107, sont en plein fonctionnement. Dans le premier, le docteur SENLECO, médecin en chef, a installé un excellent service de chirurgie; Mme SCHAUBENBERG, infirmière-major, le seconde avec grand dévouement. L'hôpital 107, fonctionne sous la haute direction de M. le médecin-inspecteur SCHNEIDER, auquel Mme CHARDAYRE, membre

COMITÉ DE DIRECTION

15 Avril 1916. — Ratification de la nomination de Mme LE PONTOIS, comme Présidente du comité de Vannes, de Mme FRÉNEL, comme Présidente du comité de Quertembert, et de Mme PIGNEL, comme Présidente du Comité de Meknès. — Nominations de Mmes ESTIENNE et CHARRETEUR, comme trésorières des Comités de Vannes et Quertembert. — Don à l'Union de 25 caisses d'éther, provenant d'Amérique. — Vote d'un crédit de 2,600 fr. pour achat de deux appareils téléphoniques destinés aux hôpitaux de Salonique. — Réception par les quatre dames infirmières qui ont organisé l'hôpital de Moscou d'un souvenir de S. M. le Tsar.

1^{er} Mai 1916. — Nomination de M. Léon THOMAS, Conseiller à la Cour, comme membre du Comité consultatif, délégué au secrétariat général. — Vote d'une allocation de 3 fr. par jour de traitement pour l'entretien de 40 nouveaux lits que le Service de Santé va installer dans deux baraques comme annexes à l'hôpital auxiliaire 178, du Raincy. — Vote d'un crédit de 750 fr. pour l'installation d'une salle de pansements à l'hôpital auxiliaire 198. — Offre par le Comité d'Alexandrie de deux ambulances automobiles, d'une valeur de 35,000 fr. — Approbation de la proposition de la Société technique financière et immobilière du sujet de la construction, sur les terrains de Rosny-sous-Bois, d'un hôpital baraqué de 200 lits, dont l'Union prendrait la direction, assurerait le bon fonctionnement, et assumerait les frais d'agencement et d'ameublement. — Ratification de la nomination de Mme FADUTUAUL, comme présidente du Comité de Tréguier, de Mme LE GOOF CABACO, comme présidente du Comité de La Roche-Dernieu, de Mme THUREL, comme présidente du Comité de Plouaret, et de Mme BOIRY, comme présidente du Comité des Andelys. — Nomination de M. BOURGUEL, avoué, comme trésorier du Comité d'Albi, en remplacement de M. ABAUZIL. — Décès de Mme BAIGNOL, présidente honoraire du Comité de Boulogne-sur-Mer.

12 Mai 1916. — Octroi de la signature, à M. Léon THOMAS, comme délégué du secrétariat général. — Extension des attributions de la commission

de notre Conseil central, directrice-adjointe de l'enseignement, apporte son concours précieux et autorisé.

Dans ces différents établissements notre Présidente générale et notre Vice-Présidente, ont été accompagnées par Mme GEORGE, présidente du Comité de Nancy, M. HARDY, Délégué régional, Mme STOFFEL, vice-présidente et M. REITER, trésorier.

A *Rosières-aux-Salines*, dans une maison de retraite, installé un hôpital, qui, sous la direction de son administrateur et des religieuses, fonctionne admirablement.

A *Lunéville*, en l'absence de Mme LANGENHAGEN, présidente, Mme NICOLAS, vice-présidente, entourée de son Comité, a fait à ses visiteurs un charmant accueil. L'hôpital, admirablement dirigé par Mme FURESTIER, ne soigne pour l'instant, que cinquante malades et blessés, après en avoir hospitalisé jusqu'à six cents.

A *Saint-Dié*, Mlle GABRIELLE BROWN DE COLSTOUN avec son équipe d'infirmières, assure le service dans un pavillon de blessés. Mme PICAUT, la dévouée présidente, s'est chargée de la direction du pavillon des contagieux. Il convient de faire remarquer que la ville ayant subi plus de 95 bombardements, les hospitalisés ne peuvent y être maintenus en grand nombre.

A *Epinal*, Mme BARRIÈRE, présidente, dirige son hôpital avec un dévouement qu'on ne saurait trop louer. Elle est aidée dans sa tâche par un personnel rempli d'abnégation. Une mention particulière est due à M. le docteur BRUNSWICK qui, depuis le début de la guerre, se dévoue à sa tâche avec un zèle infatigable.

Le Comité, pour recevoir Mme la Présidente générale, s'était réuni à l'hôpital, ayant à sa tête Mme BARRIÈRE, présidente, Mme LINARÈS, femme du préfet des Vosges, Mme SIMONNET, femme du député, de Mme ZIEGLER et de M. ZIEGLER, délégué régional.

A *Remiremont*, Mme SCHWARTZ, entourée de son Comité, nous a fait les honneurs de son hôpital, qui est remarquablement dirigé, où les médecins et le personnel se dévouent sans compter, depuis le début de la guerre. Le Comité est venu saluer Mmes PÉROUSE et BARBIER-HUGO et l'Amiral FOURNIER, que Mme SCHWARTZ a conduits à l'hôpital Marion où Mme CHAUVIN dirige notre belle équipe d'infirmières; dans cette formation, M. le docteur DAURIAC a obtenu de très heureux résultats auprès des blessés avec ses appareils suspensifs et amovibles.

Entre Remiremont et Belfort, visite à l'important hôpital de Thillot, dirigé par M. le docteur Marcel LABBÉ.

Enfin, à *Belfort*, où, depuis le bombardement, l'autorité militaire a dû suspendre tout nouvel envoi de blessés, Mme DUVERNOY, la dévouée présidente, directrice de l'hôpital, a fait les honneurs de sa belle formation avec les membres de son Comité qui reprendra bientôt toute son activité; une quarantaine de malades et blessés, dont plusieurs soignés pour les yeux, sont en traitement dans cet établissement.

A *Belfort*, Mme ENGEL, membre du Conseil Central, a installé dans sa propriété un hôpital pour officiers, donnant ainsi à notre Œuvre un nouveau témoignage de son constant dévouement.

Au retour de ce réconfortant voyage, Mme la Présidente générale, tient à envoyer à tous nos collaborateurs, l'expression de sa reconnaissance et de son admiration, pour tout ce qu'il lui a été donné de constater, au cours de ses visites, en fait d'installations, de dévouement et d'esprit de sacrifice. A tous et à toutes, elle répète : « Confiance et courage, persévérons dans l'effort et s'il n'est pas possible de mieux faire, continuons à faire aussi bien. »

de contrôle des Hôpitaux, à laquelle sont adjoints trois nouveaux membres : MM. MOREAU, SIBEN, membres du Comité consultatif, et N... — Classement de l'hôpital 192, à Eaubonne, en 1^{re} catégorie. — Organisation, aux frais du Comité, d'une salle de pansements à l'hôpital 127 d'Argenteuil. — Annonce de la fermeture de l'hôpital 113, à Neuilly, pour le 30 juin. — Démission, pour raisons de santé, de Mme LA FUENTE, directrice de l'hôpital 158 (P. L. M.), à qui le Comité exprime sa reconnaissance pour les services qu'elle a rendus pendant de longs mois. — Don à l'Union de près de 5,000 fr. par l'intermédiaire de la Légation de France à La Haye. — Approbation de la convention à soumettre au directeur de l'Assistance Publique, au sujet de l'organisation des stations sanitaires, qui est en bonne voie. — Formation de l'« Union Fraternelle des Blessés de la Grande Guerre », qui sera une sorte de fédération de toutes les grandes œuvres, en vue de prolonger leur action après la guerre.

19 Mai 1916. — Vote de félicitations à la directrice et au personnel de l'hôpital 106, qui a réalisé 18,000 fr. comme produit d'une vente. — Fixation de l'assemblée générale aux 7 et 8 juillet, dans la salle des Conférences, 16, rue de Thann. — Lecture du rapport de la Commission de Contrôle des hôpitaux, sur le fonctionnement des hôpitaux à la charge du Conseil central ou subventionnés par lui, pendant le 2^e trimestre 1916. — Acceptation par l'Union, de participer à la vente qui est organisée par l'« Œuvre des Bains-Douches » au front, et qui aura lieu les 20, 21 et 22 juin, au Cercle Volney.

CITATION à l'Ordre du Jour de l'Armée

M. MAULION, attaché de deuxième classe d'intendance, avocat à la Cour, conseiller général du Morbihan, vient d'être cité dans les termes suivants à l'ordre du jour du corps d'armée : « Attaché du cadre auxiliaire d'une très grande valeur, d'un dévouement absolu et d'une activité inlassable. Méprisant le danger, est allé à plusieurs reprises volontairement dans les tranchées de première ligne, dans des conditions périlleuses,

recueillir des renseignements qui ont été d'une extrême utilité pour le service du ravitaillement des troupes. »

M. MAULION était, à la mobilisation, Délégué régional de la 10^e région. Ces fonctions sont occupées actuellement par intérim, par M. MAULION, premier président de la Cour d'appel.

MÉDAILLES D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES

Médaille d'Or :

Mme MALGAT, hôp. Grand-Hôtel (Nice).

Vermeil :

Dr HOGG, hôp. comp. Buffon, Paris.

Mme QUIQUET, hôp. temp. n° 3, armée d'Orient.

Mlle DUCHESNE (Anna), décédée, hôp. III, Orléans.

Argent :

Mme DALOUX MESSENT, hôp. casino, Cherbourg.

Mlle MACAIRE, hôp. 101, Paris.

Mlle LANGLOIS, hôp. 117, Paris.

Mlle ROD, hôp. 117, Paris.

Mme TEISSIER, hôp. 121, Paris.

Mlle MAFFEL, hôp. 112, Lyon.

Bronze :

Mme FAIVRE, hôp. mixte, Epernay.

Mme HEURTEAUX, hôp. mixte, Epernay.

Mlle SOURICE, hôp. 113, Cholet.

Mlle LEREDU, hôp. 23 bis, Arcachon.

Mlle OGÉREAU (Anna), hôp. n° 2, armée d'Orient.

Mme DOUCHEMENT, hôp. 117, Paris.

Mlle MABBOUX (Eva), hôp. 106, Villers-Cotterets.

Félicitations du Ministre de la Guerre.

Mlles HERBILLON, LEFEBVRE, MARTIN, RYSSSEL, Arras.

« J'ai été informé par le général commandant en chef des armées de l'Est, du dévouement avec lequel vous avez donné vos soins aux blessés, pendant le bombardement d'Arras, journées des 6, 7 et 8 octobre, ainsi que du sang-froid dont vous avez fait preuve dans l'exécution de votre service.

« Je suis heureux de vous exprimer mes félicitations pour votre belle conduite, dans ces circonstances ».

INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE
LA GUERRE Paris, le 29 mai 1916.

Cabinet du
SOUS-SECRETÉNAIRE
D'ÉTAT

DU SERVICE DE SANTÉ

MADAME LA PRÉSIDENTE
de l'Union des Femmes de France.

MADAME LA PRÉSIDENTE,

Afin qu'il reste une trace matérielle et durable de l'Œuvre accomplie par le Service de Santé Militaire au cours de la guerre actuelle, j'ai décidé de réunir dans des locaux dépendant de l'Hôpital du Val-de-Grâce, sous la dénomination : *Archives et Documents de la guerre*, tous les objets et documents qui, à un titre quelconque, touchent à l'organisation et au fonctionnement de ce service.

J'estime que votre Société, qui, depuis le début des hostilités, a tant fait pour nos malades et blessés, doit être représentée en belle place dans ces collections.

Je viens, en conséquence, vous prier de vouloir bien me faire parvenir à l'adresse ci-dessous : un court historique de votre Société et des Sociétés annexes créées sous son patronage depuis le début de la guerre : un exemplaire de tous les moyens de propagande (timbres, affiches, cartes postales, insignes, etc...) et un exemplaire de toutes les publications (brochures, bulletins, circulaires) utilisés par elle).

Je serais particulièrement heureux si, à ces documents vous pouviez joindre : des photographies de vos hôpitaux, infirmeries, ouvriers, dispensaires, etc..., et des modèles en réduction de tout le matériel de transport, de toutes les installations spéciales créées par vos soins.

Je ne doute pas que vous teniez à honneur de figurer dans cette sorte

de Musée de la guerre, qui sera un monument élevé à la science médicale française et à l'admirable dévouement de ses collaborateurs volontaires.

Agréez, Madame la Présidente, avec mes bien sincères remerciements, l'hommage de mon respect.

Signé : Justin GODART.

Paris, le 30 mai 1916.

La demande de Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé a été transmise à toutes nos présidentes de Comités, par Mme PÉROUSE, présidente générale, par la lettre ci-dessous :

MADAME LA PRÉSIDENTE,

J'ai l'honneur de vous communiquer la lettre ci-jointe que vient de m'adresser M. le Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé Militaire.

Je vous serais reconnaissante de m'aider à donner satisfaction à M. le Sous-Secrétaire d'Etat et je vous prie de vouloir bien envoyer au siège central, 16, rue de Thann, en double, tous les objets et documents pouvant faire valoir les services rendus par votre Comité, pendant la guerre et l'activité de votre propagande (photographies, cartes postales, timbres, affiches, insignes, brochures, bulletins, circulaires etc. .).

Vous venez de recevoir, ces jours-ci un questionnaire de Madame la directrice de la Propagande, veuillez bien noter que ce questionnaire ne fait pas double emploi avec cette lettre à laquelle vous serez bien aimable de répondre sans retard.

Il s'agit, en somme, d'organiser un véritable musée du Service de Santé et vous comprendrez l'intérêt de notre association à y être dignement représentée.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes très dévoués sentiments.

La Présidente générale
de l'Union des Femmes de France.

S. PÉROUSE.

SERVICE DE DISTRIBUTION DE DONS EN NATURE.

Les Œuvres, tant étrangères que Françaises, qui se sont constituées pour améliorer, par leurs libéralités, la condition des militaires, malades et blessés de nos armées, se sont, en ces temps derniers, accrues considérablement en nombre et en importance, et la coopération de plus en plus précieuse qu'elle nous offrent, nous impose d'adopter de nouvelles mesures pour leur faciliter leur tâche.

Les principales de ces sociétés sont les suivantes :

American relief Clearing House, 5, rue François 1^{er}, Paris, directeur général : M. Oscar BEATTY.

Service de distribution américaine, 62, rue de Richelieu, Paris, directeur (p. i) M. Hoiace STANTON, avocat à Boston.

Comité de distribution de la Croix-Rouge Canadienne, 17, boulevard des Capucines, Paris.

Président : M. Philipp ROY, commissaire général du Canada.

Œuvre du Soldat, blessé ou malade, Hôtel de Crillon, place de la Concorde, Paris.

Présidente : Madame Paul DUPUY.

Pour les Hôpitaux militaires, 131, avenue des Champs-Élysées, Paris.

Présidente : Madame la marquise DE NOAILLES.

American fund for French Wounded, 10, rue des Pyramides, Paris.

Présidente : Madame LATRHOP.

French Wounded Emergency fund, 1, place Vendôme, Paris.

Déléguée pour la France : Madame CHARCOT-HENDRY.

Surgical dressing Committee, 118, rue de la Faisanderie, Paris.

Présidente : Madame VILLARD.

Les Œuvres énumérées ci-dessus fonctionnent avec mon agrément d'après les directives de mon département, et j'attribue une réelle importance à ce que chacune d'elles puisse avoir toutes les informations utiles pour la meilleure utilisation des ressources dont elle dispose.

A cet effet, il m'apparaît nécessaire que les demandes adressées aux Œuvres dont il s'agit, par les médecins-chefs des hôpitaux, ne parviennent à leurs destinataires qu'accompagnées de votre avis autorisé sur la réalité des besoins signalés

et l'opportunité d'y donner satisfaction.

J'ai décidé, en conséquence, que les dites demandes formulées sous forme de lettres par les médecins chefs, seront, sans exception, transmises à chacune des Œuvres destinataires, par votre intermédiaire, et j'ai l'honneur de vous prier de donner immédiatement des instructions dans ce sens aux médecins chefs de toutes les formations placées sous votre autorité.

Je vous ai fait connaître, à diverses reprises, que les dons généreux mis à la disposition du Service de Santé doivent être employés de façon à procurer aux militaires en traitement un surcroît de bien-être et de confort; ils ne doivent pas avoir pour but de dispenser le département de la guerre de fournir aux formations sanitaires les allocations de matériel, d'effets, de vivres, etc... qui sont prévues par les règlements.

Il doit être bien entendu, toutefois, que cette directive ne doit pas être interprétée comme une interdiction absolue de demander aux sociétés aucun des effets ou objets inscrits à la nomenclature générale du matériel du Service de Santé.

Enfin, il conviendra qu'à la réception des dons, les médecins chefs des hôpitaux bénéficiaires inscrivent les objets donnés sur un livre d'inventaire spécial et adresseront un reçu à l'Œuvre donatrice par votre intermédiaire.

Signé : Justin GODART.

Paris, 28 février 1916.

Comme suite à la dépêche ci-dessus de M. le sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé, a donné son agrément à la fondation de trois nouvelles Œuvres de distribution :

1^o *Pittsburg ambulance for the Allies*.

Présidente : Miss ORAVEN.

Directeur général : M. le docteur DE GERIN, 10, rue Saint-Pierre, à Neuilly-sur-Seine.

2^o *Comité Duryea*, de « Secours américains », 11, rue Louis-le-Grand, Paris.

Présidente : Mme Nina LARREY DURYEA.

3^o *Le bien être du Blessé* (Société de distribution Franco-Américaine pour les combattants), 7, rue Tronchet, Paris.

Présidente : Mme la marquise d'ANDIGNE.

Cette dernière Société spécialise son action à l'envoi aux établissements et

formations sanitaires de produits alimentaires destinés à améliorer, en le variant, le régime des militaires en traitement.

Paris, 15 juin 1916.

Signé : Justin GODART.

MÉDECINS AUXILIAIRES

DU SERVICE AUXILIAIRE, MAINTENUS EN FONCTIONS DANS LES HOPITAUX AUXILIAIRES

Le sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé, comme suite à sa dépêche n° 10.322, 1/7 du 2 juin dernier, a décidé que les hommes du Service auxiliaire, nommés médecins auxiliaires et se trouvant en fonctions dans les hôpitaux auxiliaires, pourront être maintenus dans ces établissements, mais ils seront affectés, par ordre, à un hôpital complémentaire d'où ils seront détachés dans les hôpitaux auxiliaires.

Paris, le 15 juin 1916.

Signé : Justin GODART.

EMPLOI DE L'ESPERANTO DANS LES FORMATIONS SANITAIRES

Il a été reconnu que les blessés, infirmiers et médecins des diverses nationalités auraient avantage à utiliser les petits manuels bilingues « *Esperanto Croix-Rouge* » du lieutenant BAYOL.

Le ministre a donc décidé de mettre à la disposition des directions régionales du Service de Santé, autant d'exemplaires de ces manuels, qu'il serait nécessaire pour en doter les formations sanitaires de chaque région.

Il existe des manuscrits en langue française, anglaise, russe et allemande.

Paris, 20 mai 1916.

Signé : Justin GODART.

INFIRMIERS DU SERVICE AUXILIAIRE MIS A LA DISPOSITION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS.

Mettant d'accord les textes de l'article 5 de la loi DALBIEZ, du 17 août 1915 et de l'article 38, de l'*Instruction ministérielle* du 21 mai 1913 (Ressources du Territoire National) vol. E. M. n° 83 bis, le ministre a décidé que les infirmiers du service auxiliaire pourront désormais être affectés aux Sociétés de secours aux blessés.

Paris, 25 mai 1916.

Signé : Justin GODART.

PRISE DE FILMS CINÉMATOGRAPHIQUES

Sous aucun prétexte, en aucun cas, aucun films cinématographique ne peut être pris dans les formations sanitaires, sans la présence d'un officier attaché au cabinet du Sous-secrétaire d'Etat, du Service de Santé et porteur d'un ordre de mission spéciale.

5 Juin 1916.

Signé : Justin GODART.

L'OUTILLAGE DES HOPITAUX

DE

L'« Union des Femmes de France »

Tout en faisant de constants efforts pour augmenter de plus en plus le nombre des lits qu'elle peut mettre à la disposition du Service de Santé, l'*Union des Femmes de France*, n'a cessé d'améliorer en même temps l'outillage dont disposent ses formations sanitaires.

Les chiffres suivants, qui nous sont fournis par M. BOVERAT, délégué régional du gouvernement de Paris, et qui ne concernent que sa région, montrent à quel degré de perfectionnement nous sommes arrivés.

Dix-neuf formations sanitaires possèdent une installation radiographique et radioscopique; trois de ces installations comprennent une table radiographique permettant au chirurgien de se laisser guider, pendant les opérations elles-mêmes, par les indications des rayons X. L'*Union* dispose en outre de deux postes automobiles qui opèrent dans tous les hôpitaux du gouvernement de Paris ne possédant pas de poste fixe.

Six formations possèdent des appareils, système Marion ou autre, pour la localisation rigoureuse des projectiles.

Huit formations possèdent un électro-vibreux, appareil qui permet de déceler dans les tissus la présence de tout projectile constitué par un métal soumis à l'aimantation (ce qui

est le cas des balles allemandes), et qui en facilite l'extraction.

Quinze hôpitaux sont munis d'appareils électriques, quinze également disposent d'appareils à air chaud.

Enfin deux hôpitaux de grande chirurgie sont outillés spécialement pour soigner les fractures particulièrement graves des membres et possèdent à cet effet de nombreux appareils spéciaux de suspension, des modèles les plus récents.

On voit par cette énumération, que nos hôpitaux auxiliaires n'ont rien à envier aux hôpitaux civils les mieux aménagés.

Le nombre des lits de l'*Union des Femmes de France* dans le gouvernement de Paris, lits répartis dans l'ensemble des formations disposant de l'outillage ci-dessus est de 5,800. Il peut être porté à plus de 6,000, en cas de nombreuses arrivées de blessés.

Notre délégué, qui ne perd jamais de vue le côté pratique des choses, nous signale qu'il est tout prêt à signaler à de généreux donateurs éventuels, de nouvelles installations ou de nouveaux appareils perfectionnés dont le fonctionnement dans nos hôpitaux soulagerait encore considérablement les souffrances de nos vaillants défenseurs.

INFORMATION

UNION NATIONALE CONTRE L'ALCOOLISME

L'*Union nationale contre l'alcoolisme* a tenu sa première réunion au Musée social, le 27 mai dernier.

L'*Union des Femmes de France*, s'est empressée de répondre à l'appel qui lui a été adressé. Tous ses comités, tous ses membres tiendront à honneur de soutenir l'action énergique contre l'alcoolisme qui commence et qui continuera.

M. APPELL, président du *Comité du Secours National*, a été nommé président de l'*Union nationale contre l'alcoolisme*, MM. Ferdinand BUISSON, ancien député, le professeur DEBOVE, M. LAVISSE,

président de la *Ligue Française*, le docteur ROUX, directeur de l'Institut PASTEUR, ont été nommés vice-présidents.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité.

« La conférence invite les pouvoirs publics à supprimer immédiatement et « entièrement le privilège des bouilleurs de cru et à appliquer exactement les « lois et décrets concernant l'alcoolisme.

« A cet effet, la conférence, sans prendre parti sur l'ensemble des dispositions financières du projet du ministre « des finances, demande que l'incorporation des dispositions législatives sur le « privilège des bouilleurs de cru, soit « maintenu dans le projet des douzièmes « provisoires. »

Pour les Réformés Tuberculeux

Communication du Secrétaire général à la section anti-tuberculeuse et à la commission de la tuberculose.

Toujours et de plus en plus désireuse de concourir activement à la lutte contre la tuberculose, l'*Union des Femmes de France*, après avoir créé sa colonie sanitaire agricole de Tonnay-Charente et en avoir constaté les bons résultats chez les hommes en état d'imminence tuberculeuse, s'est préoccupée des réformés n° 2, particulièrement nombreux, depuis qu'ont été appelés les exemptés, les réformés et les hommes classés primitivement dans les services auxiliaires.

Elle a énergiquement plaidé leur cause, prenant en pitié ces malheureux renvoyés dans leurs foyers, sans pension ni allocation ou secours et sans que les soins spéciaux dont ils ont besoin leur soient assurés et voulant éviter le danger familial et social résultant de la contagion qu'ils ne peuvent manquer de semer autour d'eux si les précautions spéciales ne sont pas prises.

S'étant en cela trouvée en complet accord avec la commission permanente de la tuberculose et la direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques au Ministère de

l'Intérieur, elle a, depuis, réalisé une entente avec le chef éminent de celle-ci, M. BRISSAC, pour préparer avec lui et faire fonctionner un certain nombre de *Stations sanitaires*, instituées à son instigation et par ses soins sur divers points de la France, dans des propriétés dont les départements avaient la libre disposition.

De ces stations, créées à l'occasion de la guerre, quelques unes devront lui survivre; ce sont celles dont l'*Union des Femmes de France*, désire particulièrement prendre la gestion, avec l'intention d'en faire plus tard des *sanatoria militaires permanents*.

En nous occupant des réformés tuberculeux au cours de la guerre, nous remplissons une partie de notre tâche; en étendant notre sollicitude aux tuberculeux que l'armée reformera plus tard, nous donnerons à notre programme le développement que l'importance du but à atteindre nous impose.

Préparons nous donc au rôle qui nous sera ainsi dévolu et, pour cela, envisageons les besoins actuels et les besoins futurs.

PERSONNEL

Actuellement, grâce aux subventions consenties par M. le directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, l'appoint financier à fournir pour assurer le fonctionnement des *Stations sanitaires*, dont nous prendrons la charge, sera relativement peu considérable; nous avons assurément à nous en occuper, mais ce dont nous devons particulièrement nous préoccuper, c'est du recrutement d'un personnel ayant reçu l'éducation et l'instruction spéciales indispensables.

Il nous faut, en effet, pour le service de ces stations, des femmes dévouées ayant toutes les connaissances pratiques nécessaires, et ces connaissances ne peuvent s'acquérir que dans un sanatorium, sous la

surveillance immédiate d'un médecin spécialiste.

Il nous en faut aussi remplissant ces mêmes conditions, pour surveiller dans toutes les localités les malades sortis des stations sanitaires ou de sanatoria et veiller à ce qu'ils continuent à prendre, en vue d'eux même et de leur entourage, les précautions indispensables. Le succès de l'œuvre est à ce prix.

Si, en effet, dans la station sanitaire ou le sanatorium, le malade n'est pas constamment surveillé, conseillé, instruit, s'il n'y est pas dressé à exécuter automatiquement, pour ainsi dire, ce qui est nécessaire pour éviter la contamination, il aura pu y améliorer sa situation personnelle, mais il y aura perdu son temps au point de vue de la préservation familiale et sociale; on peut même dire qu'il en sortira d'autant plus dangereux pour son entourage qu'il croira, à tort, prendre toutes précautions voulues et que chacun confiant en son savoir, et se croyant dès lors en toute sécurité, s'exposera constamment au danger.

M. le directeur de l'Assistance et de l'Hygiène Publique a prévu avec raison la création dans toutes les localités de petits comités de surveillance et de préservation anti-tuberculeuse, dont les membres seront chargés de veiller sur les malades sortis des stations sanitaires. Nous ne pouvons que demander aux membres de notre Société de s'associer à cette œuvre et de s'instruire pour y apporter les connaissances pratiques indispensables acquises comme je l'ai dit par une instruction spéciale.

Il ne suffira pas en effet, pour faire œuvre utile, de s'intéresser au tuberculeux et à sa famille, d'assister l'un et l'autre par des libéralités et des conseils d'hygiène banale. Il faudra veiller à l'exécution de tous les détails d'hygiène individuelle et collective concernant les individus et tout ce qui les entoure.

Pour qu'il en soit ainsi, une notice, contenant toutes les instructions à faire observer devra être fournie par nos soins aux membres de notre Société, pour les leur rappeler et pour qu'ils puissent à leur tour les rappeler constamment aux intéressés.

Il ne faut pas se faire d'illusions : ce n'est qu'en tenant la main à la stricte exécution de ces instructions, qu'on arrivera à éviter la contamination tuberculeuse, but essentiel à atteindre.

Nous ne saurions dès lors trop insister auprès de nos délégués régionaux et de nos présidentes de comités, pour qu'ils fassent bien comprendre aux membres de notre Société, l'importance de notre intervention dans la campagne anti-tuberculeuse entreprise pour l'amélioration du sort de nos tuberculeux militaires et de la sauvegarde de leur famille et de la race française.

Nous les prions instamment d'organiser sans retard l'instruction indispensable.

A Paris nous avons obtenu de M. le docteur GUINARD, médecin en chef et directeur du sanatorium de Bligny, l'autorisation de faire faire à nos délégués régionaux à nos présidentes de Comités de chercher à faire de même dans leur région.

STATIONS SANITAIRES & SANATORIA

Les Stations sanitaires ont été instituées d'un commun accord entre les Ministres de la Guerre et de l'Intérieur, pour donner asile aux réformés tuberculeux, leur assurer un temps de repos nécessaire à l'abri du besoin et leur donner, au cours de leur hospitalisation, l'instruction indispensable à l'amélioration de

leur état et à la préservation de leur entourage; mais la durée du séjour a dû être limitée à 3 mois. Il faut dès lors prévoir et préparer ce qu'il y aura à faire pour les hospitalisés sortants.

Pendant le séjour une sélection s'opérera : les uns seront en état de reprendre la vie commune et rejoindre leur famille, d'autres trop malades devront être envoyés dans les hôpitaux, d'autres enfin, en assez grand nombre jugés curables, mais trop malades encore pour être renvoyés dans leur foyer, devront être soignés, sous peine de perdre le bénéfice de leur cure de repos à la Station sanitaire; mais où les envoyer? Les établissements qui devraient les recueillir font actuellement défaut. Il est pourtant indispensable qu'il y en ait. Il faut donc se préoccuper sans retard d'en créer et de se procurer les ressources destinées à les faire fonctionner.

C'est dans ce but que je demande à notre Commission de la tuberculose et à notre section anti-tuberculeuse aujourd'hui réunis, de voter le principe de la création de Sanatoria, compléments indispensables des stations sanitaires.

Pour la réalisation, nous ferions appel au concours et à la générosité de tous et en particulier des membres de notre Société.

Nous commencerions par édifier deux Sanatoria de cinquante lits, l'un dans un climat tonique, légèrement stimulant (à Monbrant par exemple), l'autre dans un climat sédatif (à Tonnay-Charente par exemple) pour pouvoir d'emblée répondre aux diverses indications qui se présenteraient et obtenir de nos

établissements le maximum possible de résultats favorables.

Nous situerions ces Sanatoria à proximité immédiate de nos stations ou colonies sanitaires, de manière à diviser au lieu de multiplier les frais généraux. en utilisant pour les deux les services généraux dont la dépense grève toujours si lourdement les institutions de ce genre.

Il n'y aurait à cela que des avantages et aucun inconvénient à redouter.

Ces Sanatoria recevraient exclusivement des réformés tuberculeux sortant des stations sanitaires et les conserveraient pendant tout le temps jugé nécessaire par le médecin directeur et le Comité de surveillance médicale et administrative.

A vous, Mesdames e Messieurs, membres de la commission et de la section anti-tuberculeuse, à Messieurs les délégués régionaux, à Mesdames les Présidentes, à tous les membres de notre grande société qui a déjà rendu tant de services à la patrie, je demande, avec la certitude d'être entendu, que chacun nous aide à sauver ces humbles victimes d'un devoir patriotique au dessus de leurs forces, que n'entourre pas l'auréole de gloire des blessés, mais qui, trop nombreux hélas! meurent quand même tous les jours pour la France.

Docteur P. BOULOMIÉ.

Les conclusions du mémoire de M. le Secrétaire général, appuyées par M. le professeur LETULLE, sont adoptées à l'unanimité et il est entendu qu'un effort considérable va être fait à Paris et demandé à nos Comités, pour réaliser au plus tôt le projet de création de deux Sanatoria de cinquante lits qui seront augmentés ou multipliés plus tard quand nos ressources le permettront.

3 fr. LES HÔPITAUX DE L'UNION DES FEMMES DE FRANCE A PARIS (1914-1915)

Ouvrage richement édité, orné de nombreuses photographies d'art, contenant les noms du personnel hospitalier.

Tiré à un petit nombre d'exemplaires
M. GORCE, éditeur. S'ad. 16, rue de Thann.

LIVRES & JEUX

L'Union serait reconnaissante envers toutes les personnes qui voudraient bien lui faire tenir des livres et jeux de toutes sortes, pour être distribués dans les hôpitaux et sur le front. Elle ne peut suffire aux nombreuses demandes qui lui sont adressées.

Service de la bibliothèque: 16, r. de Thann

BIJOUX DE GUERRE

L'Union dispose d'un grand nombre de bijoux: Épingles de cravates, médailles, médaillons, broches, qui ont été inspirés par les événements et dont le prix varie de 0 fr. 50 à 6 francs. Nous ne saurions trop recommander à nos lectrices d'acheter ces souvenirs de guerre, vendus au profit de l'œuvre.